

Progression des ventes chez Euralis semences

SUD-OUEST Le groupe coopératif affiche de bons résultats pour son pôle semences et fait part des changements de stratégie pour son pôle agricole.

Le pôle semence d'Euralis a réalisé un chiffre d'affaires de 116 millions d'euros en 2009-2010, contre 107 millions d'euros l'exercice précédent. « Nous avons réalisé une année satisfaisante, a commenté Christian Pées, président d'Euralis. Nos flux génétiques sont de très bons niveaux, ce qui nous conforte pour l'avenir. Nous installons des agences dans l'ensemble des pays de l'Est pour développer ce marché, avec toutefois une politique client très ferme car les risques d'impayés y sont très élevés. » La production de semences d'Euralis est réalisée en France (5 000 ha), en Ukraine et dans le sud de l'Espagne pour le tournesol. « Nous avons serré les plans



Euralis semences assure avoir des variétés de maïs prometteuses pour les années à venir.

de production parce qu'il y avait des stocks, ce qui n'a pas été favorable aux agriculteurs multiplicateurs », reconnaît-il.

CONTRAT DE PROGRÈS

Quant au pôle agricole, l'équipe dirigeante a fait le constat que l'approche « filière » est très développée

chez Euralis, mais elle ne répond pas complètement aux attentes des adhérents. « Nous allons leur proposer un contrat de progrès individuel, poursuit Christian Pées, afin de détecter avec eux les projets à mettre en place à l'avenir, qu'ils soient techniques, sur la mécanisation ou la valorisation des productions. »

Autre enjeu : s'attaquer aux coûts logistiques de la collecte pour réduire la base auprès des agriculteurs. Une expérience de rationalisation a été menée sur un secteur, qui a permis de réduire de 6 euros la tonne les coûts de collecte. Cette approche va être généralisée l'an prochain.

Enfin, tous les agriculteurs pourront prendre connaissance des résultats du réseau de fermes de référence initié par la coopérative dans le cadre d'Écophyto, en ayant accès à la plateforme internet de services d'Euralis, Eureca. ■

Nicole Ouvrard

Akaneo transforme les digestats en engrais minéraux

MÉTHANISATION

Akaneo, société d'ingénierie environnementale spécialisée dans la biométhanisation et le traitement des eaux, a annoncé le développement d'Enoferti, un procédé breveté « novateur » permettant de produire des engrais minéraux à partir des digestats issus de la méthanisation de biomasse. Cette nouvelle solution technologique permet de fabriquer à partir des résidus ultimes de méthanisation et à une échelle indus-

trielle, du phosphate diammonique (DAP), des engrais minéraux binaires PK et des engrais minéraux azotés. « Ces derniers répondent aux besoins spécifiques des sols agricoles. Ils sont normés et s'avèrent en tous points identiques aux engrais chimiques », souligne la société. Cette solution pourrait permettre de résoudre les problématiques des régions en excédents structurels et les difficultés liées aux plans d'épandage. ■ N. O.

EN BREF



Adivalor signe un accord cadre avec le ministère de l'Écologie pour la période 2011-2015. La filière s'est fixée comme objectif d'atteindre un taux de collecte moyen de 73 % (46 % en 2009) avec un taux de recyclage de 95 % (79 % en 2009). Les quantités d'emballages et de plastiques recyclés devraient atteindre 60 000 tonnes en 2015, contre 18 500 tonnes en 2009.

Agralis a remporté la participation au parcours des bonnes pratiques au Sima grâce à son produit d'automatisme d'irrigation Wisa. Dans le Sud-Ouest, Agralis propose à ses clients cet outil de pilotage d'irrigation avec les sondes TriScan de Sentek. Le choix des produits et services d'Agralis se fait par une approche scientifique et une veille sur les innovations.

Le Réseau ferré de France (RFF), la FNSEA et l'APCA ont signé un accord de partenariat pour fixer les règles de bonnes conduites pour mener à bien les grands projets ferroviaires ; 90 % des emprises ferroviaires nouvelles sont prélevées sur les terrains agricoles. Le protocole fixe les conditions techniques et les modalités d'indemnisation relatives aux interventions de RFF lors des phases d'études des projets ferroviaires.

La boutique française de Delticom AG, leader européen de la vente en ligne de pneumatiques, propose des pneus pour les engins agricoles, sous la rubrique « pneus spécifiques ». Delticom annonce des tarifs en ligne « 20 à 25 % inférieurs à ceux du marché ».

www.123pneus.fr